Informations de base

2018/0310(NLE) NLE - Procédures non législatives Décision	Procédure terminée
Accord euro-méditerranéen d'association CE/Tunisie: adhésion de la Croatie à l'Union européenne. Protocole Voir aussi 1995/0132(AVC) **Subject** 6.40.15 Politique européenne de voisinage **Zone géographique** Tunisie	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
AFET Affaires étrangères	GAHLER Michael (EPP)	26/10/2020
	Rapporteur(e) fictif/fictive PICULA Tonino (S&D) VAUTMANS Hilde (Renew) YENBOU Salima (Greens /EFA) CECCARDI Susanna (ID)	

Commission au fond précédente	Rapporteur(e) précédent(e)	Date de nomination
AFET Affaires étrangères		

Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
INTA Commerce international	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	

Commission pour avis précédente	Rapporteur(e) pour avis précédent(e)	Date de nomination

	INTA Commerce international
Conseil de l'Union européenne	
Commission européenne	DG de la Commission: Service européen pour l'action extérieure Commissaire: MOGHERINI Federica

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
24/08/2018	Document préparatoire	COM(2018)0603	Résumé
22/09/2020	Publication de la proposition législative	12294/2018	
05/10/2020	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
22/04/2021	Vote en commission		
27/04/2021	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A9-0150/2021	
18/05/2021	Décision du Parlement	T9-0223/2021	Résumé
21/06/2021	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
28/06/2021	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	2018/0310(NLE)
Type de procédure	NLE - Procédures non législatives
Sous-type de procédure	Approbation du Parlement
Instrument législatif	Décision
Modifications et abrogations	Voir aussi 1995/0132(AVC)
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne TFEU 217 Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne TFEU 218-p6a
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	AFET/9/00381

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE660.194	09/03/2021	

Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A9-0150/2021	27/04/2021	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T9-0223/2021	18/05/2021	Résumé

Conseil de l'Union

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif	12294/2018	22/09/2020	
Document annexé à la procédure	12295/2018	22/09/2020	

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document préparatoire	COM(2018)0603	24/08/2018	Résumé
Document annexé à la procédure	COM(2018)0604	24/08/2018	

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final

Décision 2021/1050
JO L 227 28.06.2021, p. 0001

Accord euro-méditerranéen d'association CE/Tunisie: adhésion de la Croatie à l'Union européenne. Protocole

2018/0310(NLE) - 18/05/2021 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 608 voix pour, 6 contre et 82 abstentions, une résolution législative sur le projet de décision du Conseil relative à la conclusion, au nom de l'Union européenne et de ses États membres, d'un protocole à l'accord euro-méditerranéen établissant une association entre la Communauté européenne et ses États membres, d'une part, et la République tunisienne, d'autre part, afin de tenir compte de l'adhésion de la République de Croatie à l'Union européenne.

Suivant la recommandation de la commission des affaires étrangères, le Parlement européen a **donné son approbation** à la conclusion du protocole.

L'accord euro-méditerranéen établissant une association entre la Communauté européenne et ses États membres, d'une part, et la République tunisienne, d'autre part a été signé le 17 juillet 1995. Il est entré en vigueur le 1er mars 1998.

Le 14 septembre 2012, le Conseil a autorisé la Commission à ouvrir des négociations avec les pays tiers concernés en raison de l'adhésion de la Croatie à l'Union. Les négociations avec la Tunisie ont abouti le 11 mai 2018.

Par le présent protocole, la Croatie sera intégrée en tant que partie dans l'accord euro-méditerranéen établissant une association entre la Communauté européenne et ses États membres et la Tunisie.

Accord euro-méditerranéen d'association CE/Tunisie: adhésion de la Croatie à l'Union européenne. Protocole

2018/0310(NLE) - 24/08/2018 - Document préparatoire

OBJECTIF: conclure un protocole à l'accord euro-méditerranéen établissant une association entre la Communauté européenne et ses États membres, d'une part, et la Tunisie, d'autre part, afin de tenir compte de l'adhésion de la Croatie à l'Union européenne.

ACTE PROPOSÉ: Décision du Conseil.

RÔLE DU PARLEMENT EUROPÉEN : le Conseil ne peut adopter l'acte que si le Parlement européen a approuvé celui-ci.

CONTEXTE: conformément à son acte d'adhésion, la Croatie s'est engagée à adhérer aux accords internationaux signés ou conclus par l'Union européenne et ses États membres au moyen d'un protocole à ces accords.

L'accord euro-méditerranéen établissant une association entre la Communauté européenne et ses États membres, d'une part, et la Tunisie, d'autre part, a été signé à Bruxelles le 17 juillet 1995. Il est entré en vigueur le 1er mars 1998.

Le Conseil a autorisé la Commission à ouvrir des négociations avec les pays tiers concernés afin de conclure les protocoles nécessaires. Les négociations avec la Tunisie ont abouti le 11 mai 2018. La Commission s'est montrée satisfaite des résultats des négociations.

CONTENU: avec la présente proposition, la Commission invite le Conseil à approuver, au nom de l'Union européenne et de ses États membres, le protocole à l'accord euro-méditerranéen établissant une association entre la Communauté européenne et ses États membres, d'une part, et la Tunisie, d'autre part, afin de tenir compte de l'adhésion de la Croatie à l'Union européenne.